

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO CA29 0040-59 INTITULÉ

Règlement numéro CA29 0040-59 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins de retirer l'usage « habitation multifamiliale (h3) » de la zone H1-4-239

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO **CA29 0040-59** DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO :

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

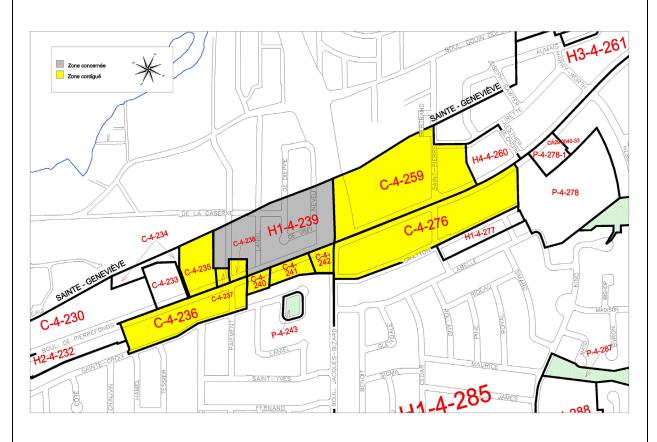
QUE le conseil d'arrondissement, à la suite de l'adoption, à la séance ordinaire du 7 novembre 2022, du projet de règlement intitulé comme ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le **lundi 28 novembre à 19 h,** dans la salle du conseil située au 13665, boulevard de Pierrefonds, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet du projet de règlement est de modifier le règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro aux fins de retirer l'usage « habitation multifamiliale (h3) » de la zone H1-4-239.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement vise la zone **H1-4-239** et les zones contiguës (C-4-235, C-4-236, C-4-237, C-4-238, C-4-240, C-4-241, C-4-242, C-4-259, C-4-276) ci-après illustrées :



Ce projet de règlement vise également les zones contiguës R1-345, R2-339, P2-340, P3-348 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Les personnes intéressées de ces zones et de leurs zones contiguës telles qu'identifiées au plan joint au présent avis, pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de règlement, si elles en font la demande.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation dans la page « **Ordres du jour et procès-verbaux** » sur le site Internet de l'arrondissement à https://montreal.ca.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO ce quinzième jour du mois de novembre de l'an 2022.

Le secrétaire d'arrondissement par intérim

Pier-Luc Bisaillon-Landry, avocat

/ae